

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **13 novembre 2015**

**Nombre de conseillers**

<b>Membres</b>	<b>11</b>
<b>Présents</b>	<b>8</b>
<b>Représentés</b>	<b>2</b>
<b>Votants</b>	<b>10</b>
<b>Exprimés</b>	<b>10</b>
<b>Pour</b>	<b>10</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>

L'an deux mille quinze, le treize novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND

**Absents/excusés** : M. Frédéric DUPLEIX a donné pouvoir à Monsieur Alain BUJADOUX, M. Jacques GALLAND a donné pouvoir à M. Pascal REDON, M. Rodolphe MARTIN

**Date de convocation** 07 novembre 2015

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

***Objet : Aménagement du bourg – demande de subvention dans le cadre du contrat de cohésion territoriale – action n° 57***

Monsieur le Maire présente le projet établi par Charline MAIGNAN, Chemin2traverse, maître d'œuvre, pour les travaux d'aménagement du bourg, place de l'église, place de la mairie et sur le mur de soutènement de la terrasse du restaurant.

Il rappelle au Conseil Municipal :

- que cette première phase de travaux fait suite à l'étude globale d'aménagement du bourg réalisée en 2013/2014 en partenariat avec le Pays Combraille en Marche, le conseil Départemental et les services de l'état, dans le cadre du contrat de cohésion territoriale 2011/2013,
- la procédure engagée pour l'aménagement du bourg et la signature du contrat de cohésion territoriale 2015/2017,

Il propose de solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre du contrat de cohésion territoriale 2015/2017 – action n° 57, au taux de 15 %.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet établi par Charline MAIGNAN, Chemin2traverse, pour un montant HT de 160 000€
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention au Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre du contrat de cohésion territoriale 2015/2017 – action n° 57, au taux de 15 %.
- **Approuve** le plan de financement suivant :

<b>Objet</b>	<b>Dépenses HT</b>	<b>Recettes</b>
Travaux d'aménagement du bourg	160 000.00 €	
Subvention DETR 2016 – 35 %		56 000.00 €
Conseil Départemental – action n° 57 – 15 %		24 000.00 €
<b>Total</b>	<b>160 000.00 €</b>	<b>80 000.00 €</b>

Montant des travaux HT	: 160 000.00 €
Montant des subventions demandées	: 80 000.00 €
Autofinancement communal	: 80 000.00 €

- **Approuve** son inscription au budget en section d'investissement
- **Autorise** le Maire à demander les subventions et à signer tous documents se rapportant à cette affaire

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme

**Le Maire,**  
**Alain BUJADOUX**